



## Association & Fondation

### **Vous êtes élu dirigeant ou directeur d'une Association**

(Culturelle, sportive, sociale, économique, reconnue d'utilité publique, ...).

*Vous devez veiller au respect d'obligations et de règles de plus en plus étendues, le domaine d'intervention de "l'Association sans but lucratif " étant aujourd'hui très diversifié.*

*Vous êtes bénévole et chercher l'appui d'un professionnel.*

**Nous vous aidons à agir, dans la sécurité.**

### **• Vous souhaitez**

- Moderniser le système d'information financière de votre Association.
- Améliorer la transparence de vos comptes et de votre gestion.
- Vous assurer du respect de certaines obligations, spécifiques à l'activité et au statut de votre Association,
- Améliorer votre communication avec vos partenaires et financeurs
- Pérenniser la confiance de vos adhérents
- Améliorer vos compétences en gestion financière, comptable et budgétaire
- Obtenir une attestation ou une certification des comptes annuels dans le cadre des obtentions de subventions nécessaires à votre équilibre financier.

### **• Nous vous proposons**

- Un audit de votre système comptable et de gestion,
- La tenue comptable de votre comptabilité pour vous laisser disponible à la réalisation des activités de l'association,
- La surveillance de la comptabilité, l'établissement des comptes annuels et une présentation en conformité avec les normes actuelles,
- La formation de bénévoles ou de permanents de votre Association à la tenue et au suivi de votre comptabilité,
- La mise en place de comptabilité par activité,
- L'externalisation de la paie auprès du cabinet simplement un partenaire dans la gestion des ressources humaines de l'Association
- L'assistance à l'établissement du budget, du compte administratif ou de l'établissement des dossiers de demande de subvention
- Un professionnel qui veille avec vous aux respects des obligations juridiques de l'Association
- Si vous dépassez les seuils légaux, d'être nommé commissaire aux comptes par l'Assemblée des adhérents

### **• Les avantages pour vous**

- Etre accompagné d'un professionnel polyvalent, compétent et efficace,
- Vous faites face à vos obligations, en gestion sociale, en formalités juridiques et fiscales.
- Vous bénéficiez d'un système de contrôle fiable, sur lequel vous pouvez vous reposer,
- Vous profitez de notre connaissance approfondie du monde associatif
- Nous effectuons nos diligences d'Audit dans un souci constant d'apporter une réelle valeur ajoutée à notre mission.
- Nous intervenons dans les délais imposés par les partenaires de votre entité (partenaires, financeurs,...)